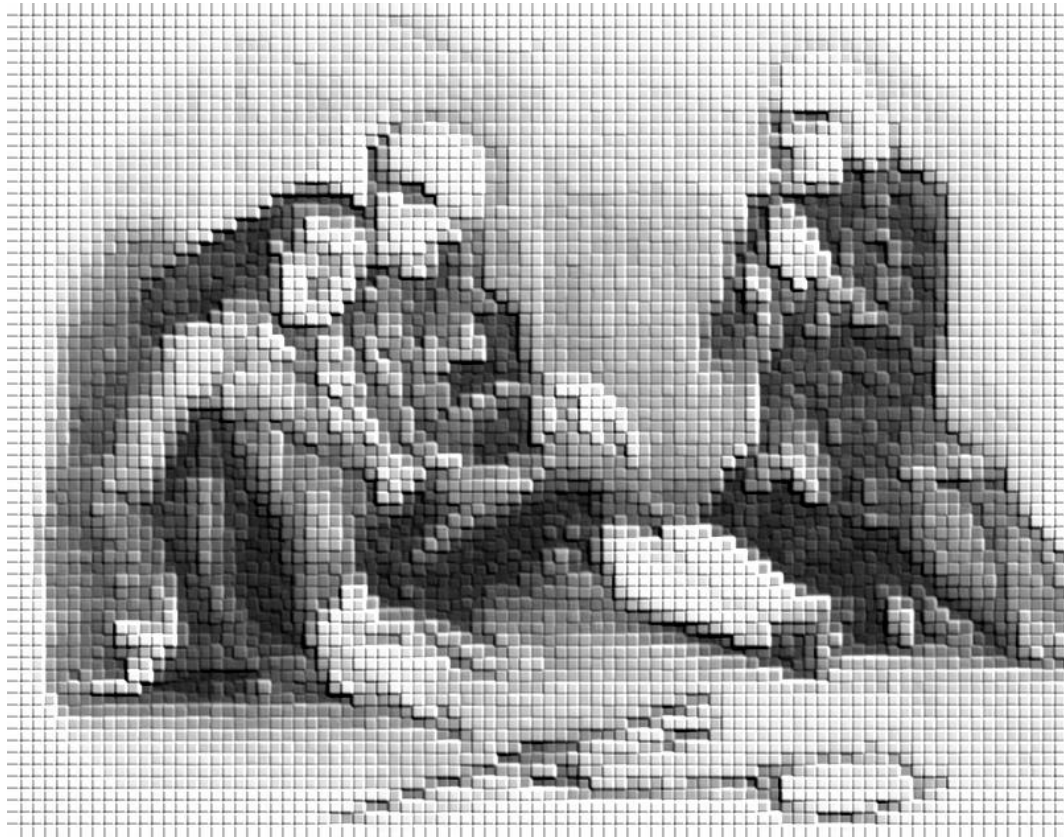


Le 13 octobre 1761, Marc-Antoine Calas est retrouvé pendu par son père Jean dans la boutique familiale, à Toulouse.

Mais s'agit-il d'un suicide ou d'un meurtre?



Les 4 portraits des 4 acteurs sont à placer ici

Marc-Antoine Calas, le mort : 28 ans en 1761, il a fait son droit et veut devenir avocat mais il se heurte à la législation antiprotestante qui interdit cette profession aux « prétendus réformés ». Il renonce et seconde son père à la boutique de tissus. Il est dépeint par son entourage comme taciturne et mélancolique. Marc-Antoine Calas est retrouvé mort le 13 octobre 1761 au soir, dans la boutique de son père, après un dîner en famille pris à l'étage, rue des filatiers à Toulouse.

Jean Calas, le père : 63 ans. Il est marchand de tissus depuis quarante ans. Il a six enfants : quatre fils, suivis de deux filles. Il découvre à 22 heures, en compagnie de son fils Pierre et d'un ami Gaubert Lavaysse, Marc-Antoine mort dans sa boutique. Jean Calas est protestant.

Anne Rose Cabibel épouse Calas, la mère : Madame Calas n'est pas présente lors de la découverte du corps de son fils. Lorsqu'elle entend les cris de son mari, elle veut descendre à la boutique mais elle croise un ami de la famille qui l'arrête dans l'escalier. Lorsqu'elle trouve son fils décédé, les cris redoublent d'intensité. Anne Rose Calas est protestante.

Pierre Calas, le deuxième fils de Jean : il est présent lors de la découverte du corps. Il est également protestant.

La version de la famille.

Sa famille déclara qu'il avait été assassiné. Probablement passé par l'épée de quelqu'un qui s'était glissé dans la boutique depuis la rue pavée.

Calas était un huguenot, autrement dit un protestant dans un pays qui demeurait fermement catholique. La loi interdisait la pratique du culte protestant et imposait des restrictions à ses fidèles, allant des biens qu'ils étaient autorisés à vendre jusqu'au choix de leur profession. La médecine et le droit leur étaient interdits en l'absence d'un acte de catholicité, qui pouvait aller de paire avec une preuve d'appartenance à cette confession.

Chronologie:

13 octobre 1761: Marc-Antoine Calas est retrouvé mort dans la maison familiale, à Toulouse.

10 mars 1762: accusé d'avoir tué son fils Marc-Antoine, Jean Calas est condamné puis exécuté.

La version des experts.

Un médecin et deux chirurgiens mandés pour examiner le corps ne trouvèrent qu'une « *marque livide sur le cou* ». Ils signèrent un rapport niant le récit de la famille sur un possible intrus portant une épée. Ils conclurent ainsi que Marc-Antoine, âgé de 29 ans, avait été « *pendu encore vivant, par lui-même ou par d'autres* ».



Mort de Jean Calas, roué vivant et brûlé vif.

Source: www.ladepeche.fr, Publié le 11/03/2012 à 08:19

Les témoins:

Plusieurs témoins affirment avoir vu Marc-Antoine assister à des offices religieux catholiques. Certains font état de menaces que son père aurait proférées à plusieurs reprises. Quelques-uns soulignent la bonne humeur du fils Calas le jour du drame car son père se serait résolu à lui offrir un habit. Il aurait même joué au billard une partie de l'après-midi. D'autres attestent avoir entendu des cris et des suppliques venant de la maison au moment des faits mais sans aucune certitude sur leur teneur. S'agit-il de : « Ah mon Dieu ! » ou de : « Ah, mon père, vous m'étranglez ! » ?

Source: www.historia.fr, Dominique Inchauspé, février 2012.